



Workshop Sherbrooke / CeLyA Université de Lyon

Projet de LIA CNRS/UdL, « Centre d'Acoustique Jacques Cartier (CAC) »

MILC, 35 rue Raulin, 69007 Lyon

Programme provisoire

Lundi 21 novembre 2016

(ouverture à public large des laboratoires impliqués dans le projet)

9h Accueil des participants ; introduction, schéma global du projet (intervenants à préciser)

9h30-10h30 Thème 1 (présentation coordonnée par les responsables canadien et français du thème)

10h30-11h30 Thème 2

11h30-11h45 Pause café

11h45-12h45 Thème 3

13h-14h Déjeuner à proximité (CROUS ; à confirmer)

14h15-14h45 Interventions institutionnelles (CNRS, UdL) ; à confirmer

14h45-15h45 Thème 4

15h45-16h45 Thème 5

17h Discussions par thèmes

20h Dîner (responsables de thèmes, institutionnels)

Mardi 22 novembre 2016

(réunion limitée aux responsables de thèmes et institutionnels)

9h-1030h Discussions par thèmes (suite)

10h30-11h Pause café

11h-12h Restitution générale ; définition du pré-programme 2017.

12h30 Déjeuner

Commentaires : le projet de LIA est structuré en 5 thèmes porteurs de collaborations déjà existantes et à renforcer, ou nouvelles

- 1. *Vibroacoustique,***
- 2. *Aéroacoustique***
- 3. *Matériaux/Métamatériaux,***
- 4. *Imagerie vibro-acoustique et contrôle non destructif,***
- 5. *Contrôle actif, synthèse de champs et perception***

L'ordre de présentation indiqué ci-dessus est à ce stade purement indicatif et sera précisé ultérieurement

L'intervention des institutionnels sera adaptée en fonction de leurs possibilités :

Ce peut être le jour 1 (comme indiqué) ou le jour 2 lors de la phase de restitution-conclusion.

Le cahier des charges pour les présentations en plénier est le suivant : « état de l'art » respectif Lyon/Sherbrooke (dans les grandes lignes) ; perspectives de collaborations à cours/moyen terme.

Les présentations du jour 1 ont aussi pour but d'éclairer les membres des laboratoires (permanents et doctorants) sur les travaux menés au sein de l'Université partenaire et de susciter des discussions autour des idées de collaboration déjà précisées dans le document « convention de création du LIA » rédigé en mai 2016.